



COUTURE 2023 - 2024

Réservé GAM

- Règlement intérieur
 Paiement : chèque espèces ANCV

Professeur : _____

Nom et prénom de l'élève :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Mail (merci d'écrire lisiblement) :

En cas de remboursement, à quel nom doit être établi le chèque :

ADHESION à l'association GAM des Portes d'Auvergne (cochez la case appropriée)

COTISATION INDIVIDUELLE	30€	
COTISATION FAMILLE (2 personnes et plus)	50€	

INSCRIPTION

	Tarifs	Choix
COURS DE 2H/SEMAINE – Possibilité de ne faire qu'un trimestre même en cours d'année	70€ / trimestre	

	Sous Total COURS **	
--	---------------------	--

TOTAL A REGLER	COTISATION *	
	COURS **	
	TOTAL	

PIECES A JOINDRE

- ✓ 1 bulletin d'inscription par élève,
- ✓ Le règlement intérieur daté et signé,
- ✓ Le règlement TOTAL (espèces, chèque ou ANCV ou COUPON SPORT).